



Cégep
André-Laurendeau

CÉGEP 50 ANS
D'ÉVOLUTION



RAPPORT
ANNUEL

2017
2018

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	3
DÉCLARATIONS	4
Déclaration sur la fiabilité des données	4
Déclaration de conformité au regard du code d'éthique et de déontologie	4
Déclaration de conformité à la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs	4
Bilan de l'ensemble des activités réalisées en soutien à la réussite scolaire des étudiants en situation de handicap et des étudiants ayant des besoins particuliers	4
INTRODUCTION	5
FAITS SAILLANTS 2017-2018	7
PRÉSENTATION DU CÉGEP ANDRÉ-LAURENDEAU	10
Mission, vision et valeurs	10
Le plan stratégique 2015-2020	12
RÉSULTATS AU REGARD DU PLAN STRATÉGIQUE 2015-2020	14
Orientation 1 : Favoriser la réussite éducative et l'engagement étudiant.....	14
Orientation 2 : Consolider notre vocation d'institution innovante.....	15
Orientation 3 : Développer l'organisation afin de soutenir la réussite, l'engagement et l'innovation	16
NOS ÉTUDIANTS	19
Effectifs scolaires	19
Diplomation	20
NOS EMPLOYÉS	21
LES ORGANISMES APPARENTÉS	23
Fondation	23
ILLQ	23
Optech	24
Théâtre Desjardins	24
ÉTATS FINANCIERS	25
ANNEXES	26
Annexe 1 : Les instances	26
Annexe 2 : Le code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des administratrices	28



Photo de gauche à droite : M. Henri Chevalier et M. Claude Roy.

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur le ministre,

Au nom de tout le personnel, nous avons le plaisir de vous déposer le rapport annuel 2017-2018 du Cégep André-Laurendeau. Le présent rapport rend compte des activités accomplies par le personnel du Cégep au cours de cette année en conformité avec la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel. Il fait état de la performance du Cégep en présentant les résultats obtenus au regard des objectifs du plan stratégique 2015-2020 ainsi que des données relatives à l'effectif étudiant et aux ressources humaines ainsi qu'aux résultats financiers pour l'exercice 2017-2018.

Claude Roy
Le directeur général

Henri Chevalier
Le président du conseil
d'administration

DÉCLARATIONS

DÉCLARATION SUR LA FIABILITÉ DES DONNÉES

Les résultats et les données du rapport annuel 2017-2018 du Cégep André-Laurendeau :

- décrivent fidèlement la mission, la vision, les valeurs et le projet éducatif du Cégep André-Laurendeau ;
- présentent les orientations et les objectifs du plan stratégique 2015-2020 ;
- rendent compte des résultats obtenus au regard du plan stratégique.

Nous déclarons que les données contenues dans le présent rapport annuel sont fiables et correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 30 juin 2018.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AU REGARD DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Au regard de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (article 3.0.4, 3^e alinéa), aucun cas n'a été traité en lien avec ce code.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ À LA LOI SUR LA GESTION ET LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS

Le niveau d'effectif pour la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018 n'excède pas la cible établit par le ministère le 31 juillet 2018, conformément à l'article 38 de la loi.

Au cours de l'année 2017-2018, le Cégep André-Laurendeau a eu recours à trois contrats de service de plus de 25 000 \$ pour un montant total de 143 378 \$ avant taxes.

BILAN DE L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS RÉALISÉES EN SOUTIEN À LA RÉUSSITE SCOLAIRE DES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP ET DES ÉTUDIANTS AYANT DES BESOINS PARTICULIERS

TYPES DE DIAGNOSTIC

	AUTOMNE 2017	HIVER 2018	TOTAL
Auditif	2	2	4
Moteur	4	5	9
Neurologique	40	37	77
Organique	7	8	15
Santé mentale	26	30	56
Troubles d'apprentissage	256	264	520
Visuel	1	1	2

PRINCIPALES ACTIVITÉS RÉALISÉES

1 Soutien dans le développement de stratégies d'apprentissage adaptées à la limitation

Ateliers de groupes et rencontres individuelles

Apprentissage, application ou consolidation des :

- stratégies d'organisation, planification;
- stratégies de gestion du temps;
- stratégies de gestion du stress et de l'anxiété;
- stratégies de passation d'examens;
- stratégies de travail d'équipe;
- stratégies de lecture;
- stratégies d'écriture;
- stratégies d'autocorrection;
- stratégies de résolution de problèmes.

2 Soutien à l'apprentissage de logiciels intégrant les fonctions d'aide requises et au matériel adapté

Ateliers de groupes et rencontres individuelles

Apprentissage, application, consolidation et enseignement des diverses fonctions des logiciels spécialisés :

- révision-correction, prédiction phonologique, révision et analyse linguistique, rétroaction vocale, utilisation des dictionnaires et de la grammaire.

3 Soutien pour des situations complexes et intenses et suivi individualisé

Suivi individualisé selon les trois sphères suivantes :

- développer de saines habitudes scolaires;
- développer des habiletés personnelles et sociales / dimension personnelle;
- développer des habiletés personnelles et sociales / dimension sociale.



Claude Roy
Le directeur général



Henri Chevalier
Le président du conseil d'administration

INTRODUCTION

Conformément à la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel (L.R.Q., chapitre C-29), le rapport annuel 2017-2018 du Cégep André-Laurendeau dresse le bilan des résultats obtenus en regard des objectifs fixés dans son plan stratégique. Il couvre l'exercice financier qui se termine le 30 juin 2018.

À la suite du récapitulatif des faits saillants de l'année écoulée, le Cégep sera présenté à travers sa mission, ses valeurs et son plan stratégique 2015-2020.

Ce dernier servira de fil conducteur afin de présenter les actions réalisées, déclinées selon les trois orientations du plan stratégique :

1

FAVORISER LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE EN PRIVILÉGIANT LA CONCERTATION ET LA COORDINATION DE NOS ACTIONS

2

REVOIR ET ADAPTER NOTRE OFFRE DE FORMATION AFIN DE RÉPONDRE À LA DIVERSITÉ DES BESOINS

3

METTRE À PROFIT LES RESSOURCES DE L'ORGANISATION AU SERVICE DE LA MISSION

Par la suite, nous dresserons le portrait de la population étudiante et des employés du Cégep. Enfin, nous verrons les réalisations des organismes apparentés du Cégep durant l'année écoulée et aborderons les états financiers.



FAITS SAILLANTS 2017-2018

INAUGURATION DE LA NOUVELLE CLINIQUE SANTÉ

Le jeudi 16 novembre 2017, le Cégep a inauguré la Clinique santé notamment en présence de M. Henri Chevalier, président du c.a., de M. Claude Roy, directeur général, M. Alain Desjarlais, directeur des études, et d'enseignantes en Soins infirmiers.

Nouvellement instaurée au cœur du Cégep, cette clinique est née d'une initiative du département de Soins infirmiers qui a proposé un réaménagement de locaux afin de donner une place privilégiée aux soins de santé destinés aux étudiants et à la communauté. La Clinique santé est aussi un milieu de stage complémentaire aux stages diversifiés en milieu hospitalier et favorisera l'apprentissage des étudiantes en Soins infirmiers du Cégep tout en valorisant l'expertise des enseignants du département.



Benoit Archambault, directeur adjoint, Henri Chevalier, président du c.a., Claude Roy, directeur général, Cynthia Lamontagne, enseignante, Line Lefebvre, consultante, France Desilets, enseignante, Nadine Gilbert, enseignante et Alain Desjarlais, ancien directeur des études

UN VIRAGE ÉNERGÉTIQUE

Le Cégep a entrepris, à l'été 2016, un important projet d'efficacité énergétique. En plus de moderniser plusieurs équipements vieillissants, les améliorations apportées ont augmenté le confort dans plusieurs secteurs. L'établissement a aussi réduit sa consommation d'énergie de 38%, soit ce qui est nécessaire pour alimenter 158 maisons unifamiliales. Les émissions annuelles de gaz à effets de serre (GES) ont quant à elles chuté de 78 %, ce qui équivaut au retrait de 179 voitures de la circulation.

Cette initiative, dont la construction s'est terminée à l'été 2017, a été conçue et implantée en partenariat avec Ecosystem, une firme québécoise spécialisée dans la mise en œuvre de projets à performance garantie.

Les 3 M\$ investis pour réaliser ce projet seront entièrement remboursés, entre autres, grâce aux économies annuelles de 225 150 \$ que garantit Ecosystem pour la période de récupération de l'investissement échelonnée sur 7 ans. Près de 1,2 M\$ proviennent de subventions octroyées par le Bureau de l'efficacité et de l'innovation énergétiques (BEIE), par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES), par Hydro-Québec et par Gaz Métro.

NOMINATION DE DIANE TURCOTTE À LA DIRECTION DES ÉTUDES

Le conseil d'administration a entériné, lors d'une séance extraordinaire le 11 janvier 2018, la nomination de Mme Diane Turcotte à titre de directrice des études. La date de son entrée en fonction est le 29 janvier 2018.

Madame Turcotte possède une formation de 2^e cycle universitaire en *Administration publique* de l'École nationale d'administration publique (ENAP), un diplôme d'études supérieures (DESS) en *Éducation* de l'Université de Montréal, une maîtrise en *Études cinématographiques* de l'Université de Montréal ainsi qu'un baccalauréat en *Communication* de l'Université du Québec à Montréal. Elle a de surcroît cumulé une série de formations complémentaires en gestion et en pédagogie.



Madame Diane Turcotte

HÔTE ET MÉDAILLÉ D'OR DU CHAMPIONNAT PROVINCIAL DE VOLLEYBALL

En plus d'être l'hôte du Championnat provincial de volleyball collégial division 1 du RSEQ, le Cégep André-Laurendeau a vu, le dimanche 25 février 2018, son équipe de volleyball féminin remporter la médaille d'or en finale face au Cégep Garneau après avoir battu le Collège Lionel-Groulx et le Cégep de l'Outaouais. Une première dans l'histoire du volleyball féminin au Cégep André-Laurendeau.

Avec leur médaille d'or, les championnes provinciales ont participé, du 8 au 10 mars, au Championnat canadien organisé par l'Association canadienne du sport collégial (ACSC). Elles ont terminé 8^{es} au classement avec trois défaites. André Gendron savait que ce serait difficile. Le calibre des joueuses canadiennes est plus élevé puisqu'elles fréquentent l'université et peuvent avoir jusqu'à 25 ans. « Le but était l'expérience. Vivre la pression. Après, tout devient plus facile », expliquait l'entraîneur.



UN 2^e CHAMPIONNAT CONSÉCUTIF POUR LE BOOMERANG



Le dimanche 15 avril 2018, le Boomerang a remporté le Championnat de la ligue de hockey collégial masculin du Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ). C'est à la suite de la victoire du vendredi 13 avril, à l'aréna de Sainte-Thérèse et à la victoire du dimanche 15 avril au centre sportif Dollard-St-Laurent, que le Boomerang a marqué l'histoire pour une deuxième année consécutive et une troisième fois au cours des six dernières années. Avec cette victoire la troupe de l'entraîneur-chef, Alexandre Dandenault, continue de forger son héritage au sein du hockey collégial québécois. Seul le Collège Champlain St-Lawrence devance le Boomerang, cumulant 4 championnats.

UN PARTENARIAT ENTRE LE CÉGEP ET LE CIUSSS DE L'OUEST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL

Le Cégep et le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal (CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal) vont travailler ensemble dans le cadre d'un partenariat.

Une entente renouvelable d'une durée de deux ans vise trois axes d'intervention en santé auprès des étudiants. Le premier axe touche le développement global, par exemple, la santé mentale, les relations amoureuses et l'éducation sexuelle. Le deuxième axe se consacre à l'adoption de saines habitudes de vie telles que l'activité physique, la prévention du tabagisme, de l'alcool et des drogues, en incluant un volet sur l'alimentation. Le troisième axe s'oriente vers la prévention et le contrôle des maladies infectieuses avec des services de vaccination et des services en prévention et en traitement des infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS). Des formations seront aussi offertes au personnel du CIUSSS et du Cégep.

Le partenariat vient enrichir la collaboration existante qui consiste entre autres en la réalisation de stages en Soins infirmiers. Les cégépiens peuvent également faire du bénévolat auprès des aînés et des usagers en déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et déficience physique du CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal.

JACQUES MASSICOTTE RÉCIPiendaIRE DU PRIX DE L'ARC

L'Association pour la recherche au collégial (ARC) a remis le 8 mai 2018, dans le cadre du 86^e Congrès de l'Acfas une mention étudiant-chercheur étoile à Jacques Massicotte, diplômé en Technologie du génie physique. Monsieur Massicotte a reçu la mention étudiant-chercheur étoile pour le secteur de la nature et des technologies. Pour conduire à l'obtention d'une mention, le dossier de candidature soumis pour les Prix étudiants de l'ARC devait comprendre une lettre dans laquelle la candidate ou le candidat exposait leur intérêt pour la recherche, leurs aptitudes pour ce type d'activité ainsi que leurs intentions quant à la poursuite de leurs études. Bien présentée et très personnalisée, sa lettre a convaincu les membres du comité d'évaluation qu'il possède d'excellentes aptitudes pour la vulgarisation scientifique. Un double profil se dégage de son texte : celui d'un être aussi à l'aise au sein d'un environnement d'études qu'au sein d'un environnement industriel. De toute évidence, il est tout autant capable d'être autonome que de travailler en équipe. Jacques a fait un projet en imagerie médicale durant son stage collégial, et il s'intéresse maintenant au réchauffement climatique alors qu'il poursuit ses études en Génie physique à Polytechnique Montréal dans l'objectif de perfectionner ses connaissances en physique théorique.



Monsieur Jacques Massicotte est accompagné de M. Claude Pinel, directeur des programmes et du développement des partenariats au Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies

LES MINISTRES PROULX ET POËTI ONT PARTICIPÉ AU COUP D'ENVOI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE PRIMAIRE

Le coup d'envoi des travaux de construction d'une école primaire par la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB) a eu lieu le 7 mai 2018 sur un terrain adjacent au Cégep.

Le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, M. Sébastien Proulx, le ministre délégué à l'Intégrité des marchés publics et aux Ressources informationnelles et député de Marguerite-Bourgeoys, M. Robert Poëti, Mme Manon Barbe, mairesse de LaSalle, Mme Diane Lamarche-Venne, présidente de la CSMB, M. Dominic Bertrand, directeur général de la CSMB, M. Henri Chevalier, président du c.a. du Cégep et M. Claude Roy, directeur général, ont participé à cette activité.



Monsieur Henri Chevalier, Mme Manon Barbe, M. Robert Poëti, M. Sébastien Proulx, M. Dominic Bertrand et Mme Diane Lamarche-Venne

JULIE ROBERGE NOMMÉE MEMBRE DE L'ORDRE DE L'EXCELLENCE EN ÉDUCATION DU QUÉBEC

Le Cégep est fier de compter dans les rangs de son corps professoral un membre de l'Ordre de l'excellence en éducation du Québec! En effet, le 19 septembre dernier, madame Julie Roberge a été décorée de ce prestigieux prix en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle au système éducatif québécois. Cette distinction souligne plus particulièrement son engagement remarquable et son dévouement à la réussite éducative des étudiants. Elle est l'une des cinq membres nommés à l'Ordre œuvrant au collégial et fait partie des trente-deux tout premiers nommés, en plus des dix membres distingués et des douze membres émérites.



Julie Roberge et Steven Colpitts, sous-ministre adjoint, Service aux anglophones, aux autochtones et à la diversité culturelle (qui représentait le MEES)

PRÉSENTATION DU CÉGEP ANDRÉ-LAURENDEAU

MISSION, VISION, VALEURS ET PROJETS ÉDUCATIFS



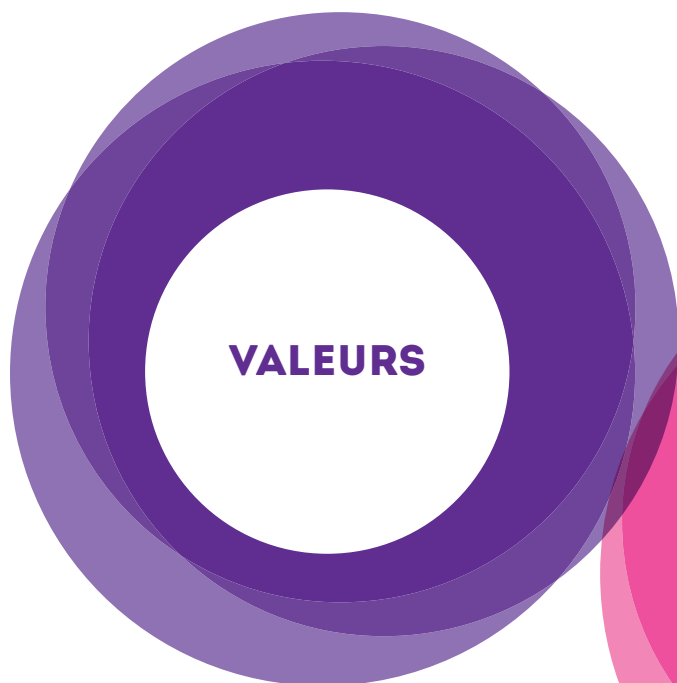
MISSION

Contribuer à la formation d'une personne qualifiée, responsable et engagée tout en participant activement à la vie de la communauté.



VISION

Être reconnu pour notre engagement envers l'étudiant, pour l'excellence et la rigueur de nos formations et pour la richesse et l'ouverture de notre milieu.



VALEURS

DÉTERMINATION, PERSÉVÉRANCE ET RESPECT

Une attitude guidée par une ténacité et une volonté démontrées par des actions constantes, des relations orientées par l'écoute et la tolérance aux différences ainsi que la valorisation d'échanges courtois témoignant ainsi de l'importance et de la valeur de toutes les personnes.

PASSION, ENGAGEMENT ET FIERTÉ

Une attitude de collaboration de l'ensemble des membres de l'organisation pour l'accomplissement de la mission et des orientations par des efforts soutenus, le partage des compétences et la responsabilisation dans les actions et décisions.

ESPRIT D'ÉQUIPE

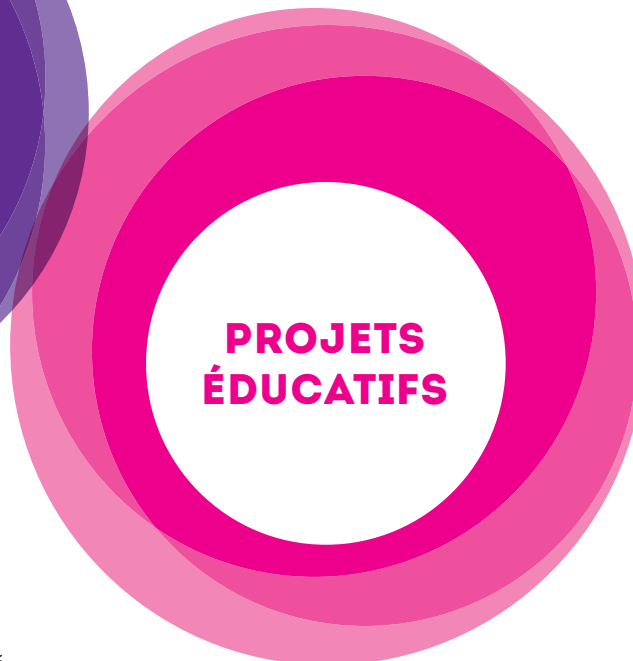
Une convergence des efforts individuels et collectifs assurée par la collaboration, la coresponsabilité et l'entraide entre les différentes équipes au sein du Cégep, ayant comme impact d'améliorer la qualité de vie de toute la communauté.

INNOVATION ET OUVERTURE

Une attitude ouverte sur le monde, entrepreneuriale, créative et inspirée face aux défis, et une collaboration avec nos partenaires donnant accès aux besoins du marché et provoquant l'adaptation à l'évolution des besoins de la clientèle.

PLAISIR AU TRAVAIL

Un bien-être, une qualité de vie et des relations harmonieuses au cœur des préoccupations.



PROJETS ÉDUCATIFS

Le Cégep André-Laurendeau offre à ses étudiants un enseignement guidé par un projet éducatif global qui permet aux jeunes et aux adultes de développer une conscience, des qualités et des habiletés individuelles qui faciliteront leur évolution dans la société.

LE PROJET ÉDUCATIF s'appuie sur la conviction que l'étudiant est le premier maître d'œuvre de sa réussite. Quatre axes en constituent les points de repère pour l'intervention de chaque éducateur afin de créer un espace relationnel favorisant le développement de l'étudiant pour contribuer à ce qu'il devienne :

- une personne autonome et équilibrée ayant le sens des responsabilités
- une personne ouverte à la diversité, à une solidarité éclairée et capable d'un engagement
- une personne respectueuse, épanouie, sensible à l'environnement et ayant le souci des autres et de leurs différences
- une personne rigoureuse, intellectuellement honnête, créative et capable de trouver des solutions dans un contexte de travail en équipe

LE PLAN STRATÉGIQUE 2015-2020

1 FAVORISER LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE EN PRIVILÉGIANT LA CONCERTATION ET LA COORDINATION DE NOS ACTIONS

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Soutenir l'apprentissage de tous les étudiants

Dynamiser la vie pédagogique

Renforcer le développement de compétences facilitant l'apprentissage

CIBLES 2020

- Augmenter le taux d'enseignants de première session qui implantent une pédagogie de première session qui vise à faciliter l'adaptation aux études collégiales.
 - Augmenter le taux d'enseignants de première session et de professionnels qui participent au suivi institutionnel.
 - Augmenter le nombre de programmes qui réalisent des activités mettant en valeur les apprentissages des étudiants.
-
- Augmenter le taux des enseignants qui échangent et partagent sur leurs approches et pratiques pédagogiques en vue de les bonifier et de les adapter
 - Augmenter le taux des enseignants qui expérimentent des stratégies d'enseignement et d'apprentissage découlant des échanges organisés et des intérêts des enseignants.
-
- Augmenter le taux d'enseignants qui développent des pratiques d'enseignement en lecture et écriture en général et en contexte.
 - Augmenter le taux d'enseignants qui développent des pratiques d'enseignement et de stratégies d'expression et de communication orale.
 - Augmenter le taux d'enseignants qui développent des pratiques d'enseignement en contexte informationnel, méthodologique et technologique.
 - Augmenter le taux d'enseignants qui développent des pratiques d'enseignement en lien avec des interventions de rétroaction.

2 REVOIR ET ADAPTER NOTRE OFFRE DE FORMATION AFIN DE RÉPONDRE À LA DIVERSITÉ DES BESOINS

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Assurer et poursuivre le développement des programmes d'études

Poursuivre le développement de l'offre éducative à l'international

Bonifier et développer les activités de recherche

- Avoir poursuivi la mise en oeuvre du plan de développement des programmes
 - Avoir actualisé le plan de développement des programmes en y intégrant le plan d'action de la formation continue
 - Avoir augmenté le nombre de programmes offerts en reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)
 - Avoir élaboré un plan de développement de l'alternance travail-études (voir plan de développement des programmes)
 - Avoir diversifié l'offre de formation aux entreprises
 - Avoir augmenté le niveau de service aux entreprises et l'offre globale en RAC
-
- Avoir développé et assuré la mise en oeuvre d'un plan quinquennal de développement de l'offre éducative à l'international
 - Avoir augmenté de 35 % le nombre d'étudiants en mobilité individuelle sortante
-
- Avoir mis en place une démarche de transfert des connaissances qui fait suite aux activités de recherche dans l'offre éducative du Cégep
 - Avoir mis en place des conditions permettant de mieux soutenir les activités de recherche

3 METTRE À PROFIT LES RESSOURCES DE L'ORGANISATION AU SERVICE DE LA MISSION

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Mettre en place les conditions pour offrir un milieu de vie enrichissant, interculturel, stimulant et écoresponsable pour la communauté collégiale

Poursuivre l'intégration des technologies de l'information et de la communication dans une perspective de soutien à tous

Développer une stratégie de financement autonome qui sollicite l'engagement de tous

Favoriser le développement professionnel de l'ensemble du personnel

Mettre en place les conditions qui facilitent les échanges et la mise en commun des expertises de tous

CIBLES 2020

- Avoir créé ou réaménagé des espaces qui favorisent la socialisation, la réflexion et la pratique d'activités physiques
 - Avoir mis en œuvre un plan d'action pour consolider les aspects du mieux vivre ensemble
 - Avoir mis en œuvre la politique pour un milieu d'études et de vie sans harcèlement
 - Avoir développé une proposition de services adaptée qui tient compte de l'âge et des besoins des différentes populations d'étudiants
 - Avoir élaboré et mis en place un programme de développement durable qui sollicite l'engagement des étudiants et de l'ensemble du personnel
 - Avoir bonifié les stratégies d'accompagnement et de soutien destinées aux étudiants de sorte qu'elles tiennent davantage compte des réalités socioéconomiques et psychosociales des étudiants
-
- Avoir mis en place un environnement (physique et technologique) favorisant la collaboration et les échanges entre les membres du personnel
 - Avoir implanté le système d'information sur les programmes
 - Avoir proposé aux membres de la communauté collégiale un environnement d'apprentissage numérique souple, efficace et accessible
-
- Avoir identifié de nouvelles sources et formes (stratégies) de financement
 - Avoir identifié des stratégies de financement qui émanent de l'offre de formation aux entreprises et de la reconnaissance des acquis et des compétences
-
- Avoir mis en place un plan de développement professionnel global et intégré à l'intention de tous les personnels
 - Avoir proposé différentes avenues de développement professionnel et de nouvelles activités de formation lors de la révision des politiques de perfectionnement sous le concept de l'organisation apprenante
-
- Avoir élaboré et mis en œuvre un plan de relève qui permet à tous de mettre à profit ses compétences
 - Avoir permis aux employés d'évoluer dans leur travail en accédant régulièrement à de nouveaux défis

RÉSULTATS EN REGARD DU PLAN STRATÉGIQUE 2015-2020

1.1 Soutenir l'apprentissage de tous les étudiants

CIBLES AU 30 JUIN 2018

Avoir terminé l'implantation de la pédagogie de première session pour 2 nouveaux programmes d'études.

Les travaux sont en cours et doivent aboutir cette année à la rédaction d'une fiche synthèse qui sera déposée sur la zone d'animation pédagogique. Certains programmes seront alors invités à implanter la pédagogie de première session.

Avoir participé à la formation de tous les responsables d'encadrement pour les aider à mieux connaître les clientèles étudiantes (interprétation des sondages, études), les soutenir dans l'encadrement des étudiants dépités, dans l'actualisation de leur rôle de modèle, dans leur action de référer vers des ressources d'aide.

La formation a été donnée à tous les responsables à l'automne 2018 et le soutien a été apporté par la conseillère pédagogique.

Avoir soutenu les expositions de projets, les stages ou les projets particuliers mettant en valeur les réalisations et les apprentissages des étudiants.

Tous les programmes présentant des expositions ou projets ont été soutenus. Une activité (table ronde, expositions – arts visuels et architecture) a été réalisée dans le cadre du 50^e anniversaire des cégeps.

Avoir soutenu les activités de mérite scolaire.

Le Fondation du Cégep a décerné plus de 76 bourses d'excellence académique, de persévérance aux études et d'implication bénévole soutenant la réussite éducative.

1.2 Dynamiser la vie pédagogique

CIBLES AU 30 JUIN 2018

Avoir structuré la mise en œuvre des chantiers pédagogiques ou didactiques.

Une zone d'animation pédagogique a été élaborée et sera mise en œuvre à l'automne 2019 sur l'Intranet du Cégep. De plus, afin d'encourager les échanges de nature pédagogique, un projet pilote a été créé pour l'année scolaire 2018-2019, soit la création d'une nouvelle fenêtre à l'horaire commune.

Avoir augmenté le taux des enseignants qui expérimentent des stratégies d'enseignement et d'apprentissage découlant des échanges organisés et des intérêts des enseignants.

Ces travaux ont été reportés à l'an prochain.

Avoir diffusé le nouveau matériel et les nouvelles pratiques à l'ensemble des chargés de cours en logistique.

Trois rencontres ont été faites avec les chargés de cours par les professionnels afin de s'approprier le nouveau programme en logistique du transport.

1.3 Renforcer le développement de compétences facilitant l'apprentissage

CIBLES AU 30 JUIN 2018

Avoir développé la zone de documentation des thèmes suivants : lecture et écriture en général et en contexte; stratégies d'expression et de communication orale; stratégies de résolution de problèmes et stratégies de rétroaction.

La zone d'animation pédagogique a été créée à cet effet. Elle sera expérimentée au cours de l'année 2018-2019.

Avoir organisé deux ateliers durant la fenêtre à l'horaire commune sur la communication orale avec une ressource externe spécialisée.

Ces travaux ont été reportés à l'an prochain.

Avoir préparé une expérimentation qui se tiendra à l'automne 2018.

Ces travaux ont été reportés à l'an prochain.

Avoir augmenté le taux d'enseignants qui développent des pratiques d'enseignement en lien avec des interventions de rétroaction.

Ces travaux ont été reportés à l'an prochain.

Avoir produit un document de référence permettant une appropriation rapide du thème des compétences facilitant l'apprentissage par d'autres enseignants et enfin, présenter les faits saillants entre autres au comité de la réussite du projet.

Les fiches synthèses de toutes les compétences facilitant l'apprentissage sont en rédaction et seront présentés dans le cadre des jeudis pédagogiques.

2.1 Assurer et poursuivre le développement des programmes d'études

CIBLES AU 30 JUIN 2018

Avoir effectué les travaux nécessaires à l'implantation et au bilan d'implantation de certains programmes techniques.

Le bilan d'implantation du programme de technologie d'estimation et d'évaluation en bâtiment est terminé et a mené à une réflexion sur l'utilisation de nouveaux logiciels de modélisation.

La révision ministérielle du programme de techniques informatiques est terminée et le nouveau programme est en implantation. Les principales modifications portent sur le développement d'applications.

Le bilan d'implantation du programme de techniques en éducation à l'enfance est terminé et les conclusions se sont orientées vers la charge de travail des enseignantes en fonction du nombre de stages.

Le bilan d'implantation du programme de technologie de l'électronique industrielle est en rédaction.

Avoir effectué les travaux nécessaires afin d'élaborer de nouvelles grilles de cours pour les programmes de soins infirmiers et de technique de logistique du transport.

Les nouvelles grilles de cours ont été mises en place dans ces deux programmes dont l'objectif de ces changements ont surtout été réalisés afin d'alléger la 1^{re} ou 2^e session et de permettre un meilleur cheminement pour les étudiants atypiques.

Avoir ajouté deux nouveaux programmes à la formation continue.

Le Cégep a conclu un partenariat avec le Collège Montmorency afin d'offrir une attestation d'études collégiales en estimation en construction. De plus, trois nouveaux programmes ont été implantés : attestation d'études collégiales

- AEC en logistique du transport ;
- AEC en répartition ;
- AEC en éducation à l'enfance.

Avoir effectué un travail de révision sur la PIEA (révision complète et analyse de conformité des MDEA), la PIGEP (validation des épreuves certificatives), la PVLF (politique à réviser complètement) et la PIEE (guide de procédure et vérification de son application)

PIEA : Les fondements de la révision ont été adoptés, l'analyse des MDEA n'a pas été réalisée.

PIGEP : Un outil d'analyse sur le processus des épreuves certificatives a été développé et soumis à différents départements (FG, FC, Tech., Préu) pour validation.

PVLF : remis à 2018-19

PIEE : Une réflexion et une plénière sur ce sujet ont eu lieu à la Commission des études en 17-18 et quatre recommandations ont découlé de ce travail.

Avoir effectué les travaux nécessaires à la révision des programmes suivants :

- **DEC en soins infirmiers (180.B0) ;**
- **DEC en technologie du génie physique ;**
- **DEC en techniques de bureautique ;**
- **DEC en techniques administratives ;**
- **DEC en technologie du génie civil ;**
- **AEC en automatisation ;**
- **AEC en métallurgie ;**
- **Tremplin DEC pour allophones ou immigrants.**
- Le devis d'évaluation du programme de soins infirmiers (180.B0) a été adopté. Les travaux d'évaluation seront effectués l'an prochain ;
- Le diagnostic et le devis d'évaluation du programme de technologie du génie physique ont été réalisés ;
- Le devis d'évaluation du programme de techniques de bureautique a été adopté et le rapport d'évaluation en cours de rédaction ;
- Pour le programme de techniques administratives, les plans-cadres sont rédigés ;
- Pour le programme de technologie du génie civil, l'épreuve synthèse de programme a été révisée et sera instaurée en 2018-2019 ;
- Pour ce qui est des programmes d'attestation d'études collégiales, les programmes suivants ont été révisés : Attestation d'études collégiales en automatisation et en métallurgie et le Tremplin DEC pour allophones ou immigrants. Ces travaux ont permis de mieux répondre aux besoins de formation des adultes.

Avoir mis en place les moyens automatisés nécessaires pour la cueillette d'information auprès des entreprises suite au retour de stage.

Le collège s'est engagé dans une démarche de cueillette d'information auprès des entrepreneurs, de ses étudiants de retour de stages et de ses étudiants diplômés. À cet égard, il a fait l'acquisition d'un logiciel de gestion des relations avec les clients (CRM), lequel a été implanté progressivement au cours de l'année. Les informations recueillies par ce logiciel visent plusieurs objectifs : mieux cibler les éléments pertinents des programmes d'études par l'entremise des commentaires des employeurs et des étudiants, garder un lien précieux avec les diplômés, constituer une banque d'entreprises qui seront potentiellement des employeurs pour nos stagiaires et nos diplômés et offrir de la formation aux entreprises qui en manifestent le besoin.

Avoir identifié et développé les outils RAC pour au moins un nouveau programme.

Le développement des outils pour reconnaître les acquis de compétences est en pleine effervescence au Québec. Le cégep tient à poursuivre son positionnement dans ce domaine en développant des outils pour le programme de logistique de transport. Malgré le fait que le collège ait déjà des outils, le ministère de l'Enseignement supérieur à informer que collègue que de nouveaux outils seront bientôt disponibles pour ce type de reconnaissance.

Avoir poursuivi les travaux de développement de l'alternance travail-études pour l'implantation dans le programme d'éducation à l'enfance et de techniques d'estimation et d'évaluation en bâtiment et pour la consolidation dans le programme de techniques administratives.

Le collège a procédé à l'analyse des programmes de techniques en estimation et évaluation en bâtiment ainsi qu'en techniques administratives est toujours en cours. En ce qui a trait au programme d'éducation à l'enfance, l'analyse conclut qu'il n'est pas avantageux d'offrir ce programme sous la forme de l'alternance travail-études.

Avoir soutenu le développement et le déploiement pour la formation en commerce électronique avec le Conseil québécois du commerce de détail.

Au cours de l'automne 2017, le collège, en collaboration avec le Conseil québécois du commerce de détail, a développé et validé une formation auprès d'un certain nombre d'entreprises. Le déploiement qui s'est effectué avec un consortium de 15 autres cégeps, a débuté au cours de l'hiver 2018 et se poursuivra lors de la prochaine année.

Avoir identifié et développé une nouvelle formation répondant aux besoins des entreprises.

Dans notre objectif de diversifier notre offre de formation, les équipes de conseillers pédagogiques et d'enseignants ont développé une nouvelle formation en répartition en transport, et ce, en partenariat avec CAMO-ROUTE. Cette formation sera offerte en ligne au cours de la prochaine année.

2.2 Poursuivre le développement de l'offre éducative à l'international

CIBLES AU 30 JUIN 2018

Avoir mis en œuvre le plan quinquennal.

Ces travaux ont été reportés à l'an prochain.

Avoir mis en place les objectifs permettant d'augmenter de 35 % le nombre d'étudiants en mobilité individuelle sortante inclus dans le plan quinquennal de développement de l'offre éducative à l'international.

Ces travaux ont été reportés à l'an prochain.

Au cours de l'année scolaire 2017-2018, d'importants changements se sont produits au Bureau des affaires internationales qui ont touché principalement les ressources humaines. Pour ces raisons, cette cible a été reportée à l'an prochain.

2.3 Bonifier et développer les activités de recherche

CIBLES AU 30 JUIN 2018

Avoir fait l'inventaire des moyens nécessaires ou manquants pouvant permettre le transfert de connaissances.

Ces travaux ont été reportés à l'an prochain.

Avoir mis en place les moyens permettant aux enseignants la diffusion de leurs activités de recherche.

Avoir mis en place un programme, à l'intention des enseignants, facilitant la présentation de projets de recherche.

Ces travaux ont été reportés à l'an prochain.

Avoir tenu une 2^e édition du concours étudiant sur la recherche.

La 2^e édition du concours étudiant sur la recherche s'est tenue avec succès cette année et l'un de nos étudiants a d'ailleurs reçu la mention chercheur étoile de l'association pour la recherche au collégial.

3.1 Mettre en place les conditions pour offrir un milieu de vie enrichissant, interculturel, stimulant et écoresponsable pour la communauté collégiale

CIBLES AU 30 JUIN 2018

Avoir mis en place les nouvelles stratégies de recrutement 2.0.

Ces travaux ont été reportés à l'an prochain.

Avoir continué l'implantation du programme de prévention (SIMDUT, travaux électriques sous tension, etc.).

Le Service des technologies de l'information a mis en place un système d'information automatisé permettra d'assurer d'une meilleure gestion des produits dangereux et ainsi, prévenir certains accidents. Le système est maintenant fonctionnel et des tests de pilotage seront effectués au cours de la prochaine année. En marge de ce système d'information, des formations touchant la prévention ont été offertes aux personnes concernées par ce dossier.

Avoir développé deux nouvelles équipes de sport (rugby féminin et ballon-panier masculin)

Dans le cadre du développement de notre programme des sports, ces deux nouvelles équipes ont été créées au cours de l'année. L'ajout de nouvelles équipes sportives permet au Cégep d'attirer des étudiants provenant de l'extérieur de notre bassin naturel de recrutement et de développer une image de marque dans le sport d'élite.

Avoir amélioré le traitement des paiements d'inscription des étudiants athlètes (code de rétention dans Clara et paiement en ligne).

Ces travaux ont été reportés à l'an prochain.

Avoir poursuivi les travaux afin de réviser la Politique pour la promotion de la civilité et la prévention du harcèlement.

La politique a été révisée et adoptée au cours de l'année et le comité responsable de ce dossier a été en mesure de la mettre en application, notamment par sa promotion et en produisant un dépliant pour l'ensemble des employés.

Avoir organisé un débat oratoire entre les étudiants sur le thème du consentement sexuel.

Le débat n'a pas eu lieu comme tel. Mais d'autres activités l'ont remplacé notamment l'exposition des affiches « *Ni viande ni objet* », le kiosque de sensibilisation à la salle des pas perdus avec la collaboration des intervenants de la campagne « *Sans oui c'est non* », la mise en scène du théâtre d'intervention en prévention d'agression sexuelle et la participation à la table intercollégiale sur les violences à caractère sexuel

Avoir organisé une journée de prévention et de sensibilisation à la communauté LGBT.

L'organisation d'une journée de prévention et de sensibilisation à la communauté LGBT a été réalisée en deux temps à l'automne 2017 où une 1^{re} activité s'est réalisée à la cafétéria et une seconde au café-in. Par ailleurs, des kiosques pour faire connaître les ressources pour dénoncer les phobies ont rejoint plus de 200 personnes.

Avoir formé un groupe parmi les étudiants qui ont exprimé le désir de s'engager (dépistage dans SPEC 1).

Cette cible est atteinte et ainsi 12 étudiants se sont impliqués tout au long de la session. Ils ont présenté et réalisé des projets d'éducation populaire pour des causes sociopolitiques avec l'aide du SVE (journée des femmes, dons de manteaux, sensibilisation LGBT, luminothérapie, santé mentale, suicide, dépendances).

Avoir sensibilisé les membres de département d'enseignement afin de proposer et de travailler sur un code de vie pour prévenir l'incivilité.

Le code a été présenté et remis aux membres de plusieurs départements d'enseignement (technologie de l'électronique industrielle, d'architecture et de biologie) au cours de l'année. Pour la prochaine année, d'autres départements d'enseignement seront sensibilisés à ce code de vie. Ce code de civilité permet de régulariser les relations humaines entre les membres d'un département ou d'un service et de maintenir un climat de travail sain et harmonieux.

Avoir poursuivi les travaux pour inclure la conciliation travail famille pour les techniciens de laboratoire.

Le comité responsable de ce dossier s'est rencontré à plusieurs reprises afin de trouver et de mettre sur pied des pistes de solutions qui répondent aux besoins exprimés par le personnel touché. Il est donc possible de constater que l'organisation de travail permet de respecter plusieurs demandes de contraintes des techniciens en laboratoire.

Avoir guidé les étudiants vers les emplois externes hors domaine pour le financement de leurs études.

Au-delà de 200 étudiants ont consulté la ressource au placement pour des emplois extérieurs et 200 offres d'emploi ont été affichées dans le module OMNIVOX. De plus, trois entreprises sont venues au Cégep rencontrer des étudiants pour du recrutement.

Avoir poursuivi les travaux de pilotage du programme d'économie d'énergie.

Les activités se déroulent selon le plan et les résultats obtenus sont conformes aux objectifs et permettent comme prévu les économies mensuelles.

Avoir réalisé un plan de développement est à faire pour l'agrandissement du centre sportif.

Les promoteurs du projet sont à réaliser la première étape du dossier d'affaires, soit l'élaboration du dossier de présentation stratégique (DPS), lequel vise à évaluer la pertinence de réaliser le projet. Par la suite le service des ressources matérielles accompagnera les promoteurs dans la réalisation du dossier d'affaires initial et du dossier d'affaires final.

Avoir élaboré un plan quinquennal pour le remplacement des escaliers mécaniques.

Le remplacement des escaliers mécaniques est un chantier majeur et important pour le cégep puisqu'il constitue un irritant pour les usagers. Un plan préliminaire a été élaboré au cours de l'année afin de planifier les opérations qui s'échelonnent sur une période de 5 ans et la phase 1 sera réalisée au cours de la prochaine année.

Avoir bonifié les stratégies d'accompagnement et de soutien destinées aux étudiants de sorte qu'elles tiennent davantage compte des réalités socioéconomiques et psychosociales des étudiants.

Ces travaux ont été reportés à l'an prochain.

3.2 Poursuivre l'intégration des technologies de l'information et de la communication dans une perspective de soutien à tous

CIBLES AU 30 JUIN 2018

Avoir développé un outil permettant le suivi du plan stratégique.

Les travaux de développement de cet outil se sont poursuivis cours de l'année, mais ils ne sont pas tout à fait terminés.

Avoir poursuivi la mise en place de l'intranet « Sharepoint ».

La mise en place de cet intranet s'est poursuivie tout au long de l'année. 16 nouveaux sites ont été créés cette année qui ont touché les directions, services, comités et départements. Le virage vers cette plate-forme numérique devient omniprésent dans les opérations quotidiennes du cégep.

Avoir poursuivi la virtualisation des applications pédagogiques afin de permettre plus de flexibilité d'utilisation.

Des tests ont été effectués dans 2 programmes (Génie civil et architecture) afin de virtualiser les applications. Les travaux n'ont pas été concluants, mais de nouveaux tests sont à prévoir en 2018-2019.

Avoir analysé le transfert des services dans l'infonuagique.

Ces travaux ont été reportés à l'an prochain.

Avoir poursuivre l'amélioration des services rendus par l'organisation scolaire.

Les travaux impliquant l'amélioration des services rendus au service de l'organisation scolaire ont porté sur l'utilisation de formulaires électroniques et ont été concluants.

Avoir terminé l'implantation de la numérisation des documents entrants.

Les travaux sur l'implantation de la numérisation sont toujours en cours et ils ont touché le service des ressources humaines, le service de l'organisation scolaire et le service des finances.

Avoir mis en place les initiatives découlant de la politique de sécurité de l'information.

La politique sur la sécurité de l'information a été approuvée au cours de l'année et des formations sur la sécurité de l'information ont été offertes à tout le personnel, notamment une conférence sur l'hameçonnage.

3.3 Développer une stratégie de financement autonome qui sollicite l'engagement de tous

CIBLES AU 30 JUIN 2018

Avoir réalisé des travaux d'agrandissement des plateaux sportifs pour répondre aux besoins des étudiants, des employés et de la population.

Ces travaux ont été reportés à l'an prochain.

Avoir développé une nouvelle entente permettant d'accroître nos activités RAC ou en entreprises.

Le cégep a conclu une entente avec le cégep de Saint-Jérôme pour une attestation d'études collégiales en gestion de commerces. L'instrumentation pour la reconnaissance des acquis dans ce programme sera développée par notre établissement au cours de l'automne 2018.

3.4 Favoriser le développement professionnel de l'ensemble du personnel

CIBLES AU 30 JUIN 2018

Avoir démarré une première courante dans le microprogramme de 2^e cycle en insertion professionnelle en enseignement collégial (MIPEC).

Un comité de la Commission des études traitant de l'insertion et du développement professionnels a été mis en place au cours de l'année et le « Diplôme en enseignement collégial (30 crédits) » de PERFROMA a été retenu pour les professeurs.

Avoir mis en place un plan de développement professionnel global et intégré à l'intention de tout personnel.

On considère comme faisant partie du Plan de développement professionnel des activités d'accueil au niveau du collège ou d'intégration à l'intérieur des services ou des départements. Par la suite, il peut s'agir de formations individuelles, de groupes ou encore rejoignant l'ensemble de l'institution. Nous avons travaillé sur :

- Les formations requises par la SST (SIMDUT)
- Les développements technologiques permettant le travail d'équipe

Avoir continué le travail de révision des politiques de perfectionnement des enseignants, des professionnels et des employés de soutien.

La politique de perfectionnement des employés de soutien a été révisée et adoptée en juin 2018. Le comité a ajouté à cette politique, une procédure de gestion

touchant des activités de formation et de perfectionnement pour les employés de soutien. La politique de perfectionnement du personnel professionnel est terminée et devrait être adoptée au début de l'an prochain. Enfin, les politiques de perfectionnement du personnel enseignant et d'encadrement seront en révision au cours des prochaines années.

Avoir proposé de nouvelles formes de perfectionnement.

Plusieurs formations ont été offertes au cours de l'année à toutes les catégories de personnel. Outre les formations par des pairs et sur les pratiques pédagogiques, des formations touchant la planification à l'aube de la retraite et les aspects juridiques ont été offertes au personnel.

3.5 Mettre en place les conditions qui facilitent les échanges et la mise en commun des expertises de tous

CIBLES AU 30 JUIN 2018

Avoir mis à jour la politique de signalement des pratiques douteuses en matière de comptabilité.

La politique a été mise à jour et approuvée au cours de l'année.

Avoir mis en place une directive afin d'intégrer le processus de recouvrement provenant des différents services.

Ces travaux ont été reportés à l'an prochain.

NOS ÉTUDIANTS

EFFECTIFS SCOLAIRES

Nombre d'étudiants inscrits par programme d'études en 2017 - 2018

ENSEIGNEMENT PRÉUNIVERSITAIRE

BI Sciences de la nature	33
BI Sciences humaines	20
Sciences de la nature	438
Sciences humaines	815
Cinéma et communication	163
Langues : trilinguisme et culture	35
Arts visuels	46

Total du secteur préuniversitaire **1550**

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Soins infirmiers	550
Technologie de l'architecture	188
Technologie du génie civil	161
Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment	60
Technologie de l'électronique industrielle	87
Technologie du génie physique	66
Techniques d'éducation à l'enfance	83
Techniques de comptabilité et de gestion	181
Gestion de commerces	342
Techniques de la logistique du transport	124
Techniques de bureautique	102
Techniques de l'informatique	108

Total du secteur technique **2052**

Accueil et intégration	445
Transition	0
Autres	2

TOTAL DE L'ENSEIGNEMENT ORDINAIRE **4049**

FORMATION CONTINUE

Attestation d'études collégiales	443
Francisation	492
Cours non crédités	321

TOTAL DE LA FORMATION CONTINUE **1256**

TOTAL (ENSEIGNEMENT ORDINAIRE + FORMATION CONTINUE) **5305**

DIPLOMATION

Nombre d'étudiants diplômés dans l'année par programme d'études en 2017 - 2018

ENSEIGNEMENT PRÉUNIVERSITAIRE

BI Sciences de la nature	8
BI Sciences humaines	5
Sciences de la nature	116
Sciences humaines	156
Arts, lettres et communication	57

Total du secteur préuniversitaire 342

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Soins infirmiers	131
Technologie de l'architecture	47
Technologie du génie civil	48
Technologie de l'électronique industrielle	17
Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment	17
Technologie du génie physique	15
Techniques d'éducation à l'enfance	15
Techniques de comptabilité et de gestion	30
Gestion de commerces	33
Techniques de la logistique du transport	22
Techniques de bureautique	12
Techniques de l'informatique	11

Total du secteur technique 398

Autres (cheminement particulier) 53

TOTAL DE L'ENSEIGNEMENT ORDINAIRE 793

FORMATION CONTINUE

Attestation d'études collégiales	236
Francisation	106

TOTAL DE LA FORMATION CONTINUE 342

TOTAL (ENSEIGNEMENT ORDINAIRE + FORMATION CONTINUE) 1135

NOS EMPLOYÉS

Nombre d'employés					2017 - 2018
	PERMANENT		NON-PERMANENT		TOTAL
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Enseignant	117	82	60	48	307
De soutien	49	57	6	12	124
Professionnel	18	9	5	2	34
D'encadrement	6	13	1	1	21
Hors-cadre	1	1			2
Chargé de cours à la formation continue			27	52	79
Non syndiqué	2				2
TOTAL	193	162	99	115	569

Minorités ethniques et minorités visibles					2017 - 2018
	MINORITÉ ETHNIQUE		MINORITÉ VISIBLE		TOTAL
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Enseignant	5	1	6	13	25
De soutien		5	9	6	20
Professionnel	2			1	3
D'encadrement			1	2	3
Hors-cadre					
Chargé de cours à la formation continue		1	3	5	9
Non syndiqué					
TOTAL	7	7	19	27	60

Prendre note que les chiffres dans ce tableau correspondent aux déclarations volontaires faites par les employés.

Embauches				2017 - 2018
	Femme	Homme	TOTAL	
Enseignant	9	18	27	
De soutien	11	7	18	
Professionnel	3	1	4	
D'encadrement		1	1	
Hors-cadre	1		1	
Chargé de cours à la formation continue	3	6	9	
Non syndiqué				
TOTAL	27	33	60	

Départ à la retraite		2017 - 2018		
	Femme	Homme	TOTAL	
Enseignant	5	4	9	
De soutien	5	2	7	
Professionnel	1		1	
D'encadrement				
Hors-cadre		1	1	
Chargé de cours à la formation continue		2	2	
Non syndiqué				
TOTAL	11	9	20	

Âge moyen		2017 - 2018	
	Femme et Homme		
Enseignant	42		
De soutien et non syndiqué	37,5		
Professionnel	40		
D'encadrement et hors-cadre	54		
Chargé de cours à la formation continue	49		
MOYENNE	45		

Diplôme des enseignants		2017 - 2018			
	Femme	Homme	TOTAL	Pourcentage	
Baccalauréat	87	63	150	49%	
Maitrise	74	49	123	40%	
Doctorat	16	18	34	11%	
TOTAL	177	130	307	100%	

Dépenses liées au perfectionnement		2017 - 2018	
	Femme et Homme		
Enseignant	147 812 \$		
De soutien	57 242 \$		
Professionnel	19 866 \$		
D'encadrement	98 535 \$		
Professionnel	10 000 \$		
TOTAL	333 455 \$		

LES ORGANISMES APPARENTÉS

FONDATION

Fondée le 16 novembre 1988, la Fondation du Cégep André-Laurendeau est un organisme à but non lucratif ayant comme mission d'aider les étudiantes et les étudiants du Cégep et de contribuer à la formation.

MONTANT VERSÉ AUX DIVERS PROJETS ÉTUDIANTS PAR LA FONDATION EN 2017-2018 : 81 000 \$

Soirée du mérite scolaire (75-80 bourses d'études de 500\$) | Projets académiques | Stage d'études à l'international | Équipes sportives | Paniers de Noël | Etc.

L'INSTITUT D'INNOVATION EN LOGISTIQUE DU QUÉBEC (IILQ)

FAITS SAILLANTS

L'année 2017-2018 a été marquée par croissance soutenue de nos activités. Nous avons démarché et développé un total de 69 projets dont 27 ont été abandonnés et 42 projets réalisés, dont 30 terminés au 30 juin 2018. De ce nombre, 24 projets ont constitué des projets d'aide technique, 6 projets de recherche appliquée et 1 projet de formation. Nous avons doublé notre chiffre d'affaires comparativement à 2016-2017.

Pour l'année 2018-2019, nous avons 12 projets qui sont en continuité, dont 6 projets d'aide technique, 5 projets de recherche appliquée et 1 projet de formation.

De même, nous commençons l'année avec 14 projets en développement et démarchage. De ce nombre, 5 sont des projets d'aide technique et 9 sont des projets de recherche appliquée. Un autre aspect important à souligner est que la valeur des projets augmente substantiellement avec plusieurs projets de plus grande envergure. Du côté des autres activités réalisées à l'intention des entreprises, nous pouvons mentionner deux conférences sur la logistique 4.0. Une de ces conférences s'est tenue à Beauceville en collaboration avec le CLD Robert-Cliche et a rejoint 14 personnes représentant 7 entreprises et 3 organismes du milieu de la MRC Robert-Cliche. La deuxième conférence a eu lieu à Candiac en collaboration avec la MRC du Roussillon et a rejoint 10 personnes, dont 5 entreprises et 2 organismes du milieu.

Aux niveaux des activités de diffusion d'information auprès des entreprises, nous avons mis en place une activité de veille technologique dont nous diffusons les contenus à travers Twitter, LinkedIn et notre infolettre mensuelle. Au 30 juin, notre page LinkedIn comptait plus de 7800 abonnés, notre Twitter comptait pour 125 abonnés seulement et notre infolettre rejoint 412 lecteurs à toutes les parutions.

Au niveau de notre contribution à la formation collégiale, nous pouvons mentionner les faits saillants suivants :

- Nous avons organisé 2 activités-conférences à l'intention des étudiants et des professeurs. La première portait sur la logistique 4.0. Elle visait à sensibiliser les étudiants et les enseignants sur les nouvelles technologies qui marqueront la logistique au cours des prochaines années. Nous avons eu 45 participants à cette conférence. La deuxième portait sur le témoignage d'un diplômé du DEC en logistique qui est venu parler de son cheminement et des différentes expériences que son parcours académique lui a permises d'avoir accès. Nous avons eu 32 participants à cette conférence.
- Pour la 8^e année consécutive, en collaboration avec un professeur du département de TA, nous avons organisé un laboratoire de 20 h de simulation en gestion des ressources humaines axé sur les fonctions logistiques à l'aide d'un logiciel spécialisé. 30 étudiants ont participé à ce laboratoire.
- Nous avons fait l'acquisition de 132 licences pour le logiciel de gestion intégré (ERP) IPSO. Nous avons soutenu et financé la formation de 4 professeurs du département de TA afin qu'ils puissent utiliser ce logiciel dans le cadre de leurs cours.
- Nous avons aussi renouvelé les licences pour 36 utilisateurs du logiciel de gestion de l'entreposage (WMS) Jarca. Ce qui a permis la réalisation de 24 heures d'exercices dans le cours de simulation de l'entreposage à l'automne 2017 de même que dans un autre cours de la formation continue à l'hiver 2018.
- Nous avons aussi renouvelé les licences pour 36 utilisateurs du logiciel de gestion du transport (TMS) JFleet. Ce qui a permis de réaliser 16 heures d'exercices dans le cours de gestion du transport à l'hiver 2018.

Au niveau de l'organisation interne, nous avons procédé à l'embauche de trois nouveaux employés titulaires de doctorat en génie industriel (PhD), d'une professionnelle ingénieure en GOP et d'une technicienne en logistique. De plus, nous avons utilisé les services de deux ressources sur une base contractuelle, l'un comme technicien en IoT et l'autre comme programmeur informatique. Enfin, nous avons offert du travail à temps partiel et des stages à quatre étudiants pendant la dernière année.

Le 1^{er} février dernier, nous avons officiellement commencé nos opérations sous notre nouvelle entité qui est : l'Institut d'innovation en logistique du Québec et avons déployé un nouveau site web pour supporter ce changement d'identité et ce nouveau positionnement.

Depuis le mois d'avril, nous avons entamé des démarches pour la sélection du nouveau système de gestion intégré (ERP) afin de mieux contrôler nos opérations à tous les niveaux. Finalement, après avoir travaillé à restructurer l'organisation et produit un plan stratégique bien étoffé pour les cinq prochaines années, nous avons obtenu le renouvellement de notre accréditation comme CCTT pour un mandat de 5 ans.

OPTECH

FAITS SAILLANTS

Optech est un centre de recherche appliquée (CCTT) en optique photonique. Le centre favorise l'appropriation des technologies de l'optique par les entreprises d'ici et il participe activement à la formation de la relève.

En 2017-2018, OPTECH a vécu la fin des deux projets CRSNG RI avec un petit bénéfice de 14 k\$, une mauvaise créance, le programme Passeport Innovation qui a été suspendu mais aussi une augmentation de la subvention Synchronie. L'absence des deux RI représente près de 1 M\$ par an de revenu, ce que nous avons connu pendant plusieurs années. Ces revenus ont été extrêmement utiles pour construire une équipe de 22 employés avec plusieurs expertises pertinentes. Le grand résultat est que nous avons maintenu l'équipe que nous avons réussi à construire dans les meilleures années des deux RI. Donc on peut dire que cette année financière a montré qu'il est possible d'obtenir suffisamment de projets (158 mandats, 124 clients) pour garder cette équipe.

Les retombées sur l'enseignement sont aussi au cœur des préoccupations d'Optech. Cette année, cinq enseignants ont été dégrevés et ont participé à divers projets qui permettent de renouveler leurs cours.

Six étudiants ont aussi obtenu des stages chez Optech. Plusieurs visites thématiques ont été organisées afin d'enrichir les activités pédagogiques des cours, une conférence scientifique sur l'intelligence artificielle a été organisée à l'intention des étudiants et deux bourses d'études ont été octroyées par le centre. Plus de 900 étudiants ont été rejoints dans le cadre de ces activités.

En 2017-2018, nous avons commencé à élaborer une nouvelle planification stratégique. Nous comptons sensibiliser l'équipe aux enjeux actuels et la mobiliser pour faire progresser à nouveau OPTECH. 2018-2019 est donc une année pour refaire nos assises pour mieux commencer notre prochain.



L'équipe d'Optech

THÉÂTRE DESJARDINS

FAITS SAILLANTS

Diffuseur pluridisciplinaire majeur, le Théâtre Desjardins occupe une place grandissante sur la scène montréalaise et est l'un des principaux acteurs de la diffusion culturelle dans l'ouest de Montréal. Avec ses 811 fauteuils, le Théâtre Desjardins est la plus grande salle de spectacles à l'ouest du Centre Bell.

Plus de 85 spectacles professionnels ont été diffusés au cours de la saison 2017-2018

- Hausse de 16,5 % du nombre total de billets vendus
- Hausse de 11,8 % de clients
- Augmentation de 13 % des abonnements
- Augmentation des abonnements en Théâtre de 29%
- Présentation de 4 matinées scolaires en théâtre, auprès de 2045 élèves du secondaire

Plus de 62 événements privés ont été présentés

- Graduation d'écoles secondaires, spectacle de danse, spectacles ethniques, conférences, spectacles, soirées bénéfiques, soirée des bénévoles, etc.
- Accueil des 11 événements du Cégep (Cégep en spectacle, spectacle de danse, Gala des communications, journée du Personnel, etc.

COLLABORATION AVEC LE CÉGEP

En reconnaissance du partenariat extraordinaire qui lie le Théâtre Desjardins et le Cégep André-Laurendeau, le logo du Cégep est inséré dans tous les outils de communication du Théâtre Desjardins:

- Site Internet du Théâtre Desjardins
- Brochure de la saison
- Écrans de télé
- Calendriers
- Publicités imprimées dans :
 - Le Guide officiel
 - Agenda scolaire
 - Journaux et revues

Le nom du Cégep est mentionné dans la bande annonce de chaque spectacle. Le Théâtre Desjardins contribue à certaines activités étudiantes en offrant des billets de spectacle.

ÉTATS FINANCIERS

Informations financières
de l'exercice terminé le 30 juin 2018

Fonds de fonctionnement Cégep André-Laurendeau (en \$)

	2017 - 2018	2016 - 2017
REVENUS		
Enseignement régulier	36 940 998	35 949 761
Formation continue	4 012 716	4 077 939
Services auxiliaires	1 510 074	1 610 182
Centres de technologie	273 320	250 938
Total des revenus	42 737 108	41 888 820
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux - Enseignants	24 935 067	24 401 497
Salaires et avantages sociaux - Autres personnels	10 996 931	10 362 341
Autres charges	6 630 172	6 359 996
Total des charges	42 562 170	41 123 834
EXCÉDENT DES REVENUS (INSUFFISANCE) SUR LES CHARGES	174 938	764 986

Évolution du solde de fonds (en \$)

	2017 - 2018	2016 - 2017
Solde de fonds au début d'exercice	1 261 461	543 280
Excédent des revenus (insuffisance) sur les charges	174 938	764 986
Virement au fonds des immobilisations		
Remboursements d'emprunts autofinancés		
Acquisitions d'immobilisations		
Autres	67 212	(46 805)
Total des virements	67 212	(46 805)
SOLDE DE FONDS À LA FIN D'EXERCICE	1 503 611	1 261 461
Solde de fonds affecté à des projets		
Solde de fonds non affecté à des projets	1 503 611	1 261 461

LES INSTANCES

COMITÉ EXÉCUTIF

M. Claude Roy, président du comité exécutif et directeur général du Cégep

Mme Diane Turcotte, directrice des études du Cégep

M. Henri Chevalier, président du conseil d'administration et représentant du milieu socio-économique

M. Pierre Clermont, vice-président du conseil d'administration et entreprises de la région

Mme Éliane Fassler, secrétaire générale et secrétaire d'assemblée

M. Mohammed Harti, établissement d'enseignement de niveau universitaire

Mme Natalie Rollet, représentante du personnel

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CÉGEP

M. Henri Chevalier, président du conseil d'administration du Cégep et représentant du milieu socio-économique

M. Pierre Clermont, vice-président du conseil d'administration du Cégep et entreprise de la région

Mme Sylvie Allaire, professionnel non enseignant

Mme Évelyne Bishisha Bashala, conseil régional des partenaires du marché du travail

M. Bruno Voisard, personnel enseignant

M. Gabriel Pelletier, titulaire d'un diplôme d'études collégiales (secteur préuniversitaire)

M. Claude Cuillerier, commissions scolaires

M. Samy El Kassimi, étudiant (programme d'études préuniversitaires)

Mme Diane Turcotte, directrice des études

M. Jean-François Doucet, personnel enseignant

Mme Éliane Fassler, secrétaire générale

Mme France Gendron, titulaire d'un diplôme d'études collégiales (programme d'études techniques)

M. Mohammed Harti, établissement d'enseignement de niveau universitaire

Mme Johanne Dufort, parent

M. Dino Masanotti, entreprises de la région

Mme Carole Beaulieu, parent

Mme Justine Lévesque, étudiant (programme d'études techniques)

Mme Natalie Rollet, personnel de soutien

M. Claude Roy, directeur général

M. Robert Slevan, groupes socioéconomiques

COMMISSION DES ÉTUDES

Arts visuels

Mme Christine Desrochers, représentante

Biologie

M. Vincent Duchesne, représentant

Chimie

M. Bruno Voisard, représentant

Physique

Mme Anne Douérin, représentante

Communication

Mme Anne-Marie Paquette, représentante

Éducation physique

M. Édouard Langlois-Légaré, représentant

Français

Mme Corinne Vallée, représentante

Langues

Mme Fatima Paulo, représentante

Sciences de la nature

Mme Stéphanie Morneau, représentante

Philosophie

M. Franz-Emmanuel Schurch, représentant

Sciences humaines

Mme Judith Reed, représentante

Sciences humaines

Mme Marie-Pier Blanchard, représentante

Soins infirmiers

Mme France Désilets, représentante

Soins infirmiers

Mme Judith Bujold, représentante

Techniques administratives

M. Denis La Rue, représentant

Techniques administratives

M. Daniel Pouliot, représentant

Techniques de bureautique

Mme Valérie Montreuil, représentante

Technologie du génie civil

M. Guy-P. Gauthier, représentant

Technologie de l'architecture

M. René Tardif, représentant

Technologie de l'électronique industrielle

M. Carlo Buono, représentant

Technologie du génie physique

M. Jean-François Doucet, représentant

Techniques de l'informatique

M. Patrice Brodeur, représentant

Techniques d'éducation à l'enfance

Mme Sophie Lafrance, représentante

Techniques d'estimation et d'évaluation en bâtiment

M. Nabil Bouguettaya, représentant

Baccalauréat international

M. Daniel Stewart, représentant

Direction des études

Mme Diane Turcotte, directrice des études et présidente de la Commission des études

Direction des études**M. Alexandre Lacombe**, directeur adjoint des études**Direction des études****M. Jean-Robert Quevillon**, directeur adjoint des études**Direction des études****M. Benoît Archambault**, directeur adjoint des études**Formation continue****Mme Rachel Tonye**, représentante**Personnel professionnel****Mme Sara Paris**, représentante**Personnel professionnel****Mme Isabelle Belzil**, représentante**Personnel de soutien****M. Alexandre Biot**, représentant**Personnel de soutien****Mme Ana Fernandez**, représentante**SECAL****Mme Nathalie Picard**, représentante**AGECAL****Poste vacant**, représentant**AGECAL****Poste vacant**, représentant

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA FONDATION****PRÉSIDENT****M. Alain Tremblay****VICE-PRÉSIDENT****M. Gilles Dubien****TRÉSORIER****M. Christian Laberge****SECRÉTAIRE****M. Christian Laberge****ADMINISTRATEURS****Mme Johanne Desmarchais****M. Bruno Sinigaglia****M. Pascal Texier****M. Claude Roy****M. Martin Payant****M. Ernesto Vargas****M. Jean-François Perron**

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'IILQ**PRÉSIDENT****M. Claude Roy****TRÉSORIER****M. Pierre Masella****ADMINISTRATEURS****M. Alain Desjarlais****M. Richard Lavallée****M. François LaRue****M. Maroun Massabki****M. François Soumis**

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'OPTECH**PRÉSIDENT****M. Claude Roy****VICE-PRÉSIDENT****M. John Halpin****SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE****Mme Marie-Claude Deschênes****ADMINISTRATEURS****M. Pascal Grenier****M. Louis-Nicolas Robert****M. Michel Têtu****Poste vacant**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU THÉÂTRE DESJARDINS****PRÉSIDENT****M. Jean-Guy Marceau****SECRÉTAIRE****Mme Manon Dumont****ADMINISTRATEURS****M. Daniel L'Africain****Mme Martine Mimeault****M. Claude Roy****M. Bruno Santerre****M. Benoît Gauthier****M. Richard Deschamps**

LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS ET DES ADMINISTRATRICES

PRÉAMBULE

Les présentes règles d'éthique et de déontologie sont adoptées en vertu de la Loi modifiant la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie*. Ces dispositions complètent les règles d'éthique et de déontologie déjà prévues aux articles 321 à 330 du Code civil du Québec et aux articles 12 et 20 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*. Les dispositions législatives d'ordre public, notamment les articles 12 et 20 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* prévalent, en cas de conflit, sur les dispositions du présent code.

1. DÉFINITIONS

Dans le présent Code, les mots suivants signifient :

administrateur : membre du conseil
administratrice : d'administration du Collège;

administrateur, administratrice, membre du personnel :

le directeur général, le directeur des études ainsi que les deux enseignants, le professionnel et l'employé de soutien respectivement élus par leurs pairs à titre d'administrateur ou d'administratrice;

Code : code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des administratrices;

Collège : le Cégep André-Laurendeau;

intérêt : ce qui importe, ce qui est utile, avantageux.

2. OBJET

Le Code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs et les administratrices du Cégep André-Laurendeau :

- d'assurer la confiance du public dans l'intégrité, l'impartialité et la transparence du conseil d'administration du Collège;
- de permettre aux administrateurs et aux administratrices d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance, indépendance et objectivité au mieux de la réalisation de la mission du Cégep.

3. CHAMP D'APPLICATION

Tout administrateur ou toute administratrice est assujéti aux règles du Code. De plus, la personne qui cesse d'être administrateur ou administratrice est assujéti aux règles prévues à l'article 5.2 du Code.

4. DEVOIRS GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATEURS ET DES ADMINISTRATRICES

L'administrateur ou l'administratrice exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi au mieux de l'intérêt du Cégep et de la réalisation de sa mission. Il ou elle agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable et responsable.

5. OBLIGATIONS DES ADMINISTRATEURS ET DES ADMINISTRATRICES

5.1 L'administrateur ou l'administratrice doit, dans l'exercice de ses fonctions :

- respecter les obligations que la loi, la charte constitutive du Collège et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du Cégep;
- éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel ou l'intérêt du groupe ou de la personne qui l'a élu ou nommé et les obligations de ses fonctions d'administrateur ou d'administratrice;
- agir avec modération dans ses propos, éviter de porter atteinte à la réputation d'autrui et traiter les autres administrateurs et autres administratrices avec respect;
- ne pas utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens du Collège;
- ne pas divulguer, à son profit ou au profit d'un tiers, l'information privilégiée ou confidentielle qu'il ou elle obtient en raison de ses fonctions;
- ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter indûment de sa position pour en tirer un avantage personnel;
- ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour une autre personne;

n'accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et de valeur minime.

5.2 La personne qui cesse d'être administrateur ou administratrice doit, dans l'année suivant la fin de son mandat d'administrateur ou d'administratrice :

- se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures d'administrateur ou d'administratrice;
- ne pas agir en son nom personnel ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération pour laquelle le Cégep est impliqué. Cette règle ne s'applique pas à l'administrateur ou à l'administratrice membre du personnel du Collège André-Laurendeau en ce qui concerne son contrat de travail;
- ne pas utiliser de l'information confidentielle ou privilégiée relative au Cégep à des fins personnelles et ne pas donner des conseils fondés sur des renseignements non disponibles au public.

6. RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS ET DES ADMINISTRATRICES

L'administrateur ou l'administratrice n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions d'administrateur ou d'administratrice du Cégep. Il ne peut également recevoir aucune autre rémunération du Cégep, à l'exception du remboursement de certaines dépenses autorisées par le conseil d'administration.

Cette disposition n'a pas pour effet d'empêcher les administrateurs ou les administratrices membres du personnel de recevoir leur salaire et autres avantages prévus à leur contrat de travail.

7. RÈGLES EN MATIÈRE DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

7.1 Objet

Les règles contenues au présent article ont pour objet de faciliter la compréhension des situations de conflit d'intérêts et d'établir des procédures et modalités administratives auxquelles est assujéti l'administrateur ou l'administratrice en situation de conflit d'intérêts pour permettre de procéder au mieux dans l'intérêt du Cégep.

7.2 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs et des administratrices

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction d'administrateur ou d'administratrice, ou

à l'occasion de laquelle l'administrateur ou l'administratrice utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un tel avantage indu à une tierce personne.

Sans restreindre la portée de cette définition et seulement à titre d'illustration, sont ou peuvent être considérées comme des situations de conflit d'intérêts :

- a) la situation où un administrateur ou une administratrice a directement ou indirectement un intérêt dans une délibération du conseil d'administration;
- b) la situation où un administrateur ou une administratrice a directement ou indirectement un intérêt dans un contrat ou un projet de contrat avec le Cégep;
- c) la situation où un administrateur ou une administratrice, directement ou indirectement, obtient ou est sur le point d'obtenir un avantage personnel qui résulte d'une décision du Cégep;
- d) la situation où un administrateur ou une administratrice accepte un présent ou un avantage quelconque d'une entreprise qui traite ou qui souhaite traiter avec le Cégep, à l'exception des cadeaux d'usage de peu de valeur.

7.3 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs ou des administratrices membres du personnel

Outre les règles établies à l'article 7.2 du Code, l'administrateur ou l'administratrice membre du personnel est en situation de conflit d'intérêts dans les cas prévus aux articles 12 et 20.1 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*.

7.4 Déclarations d'intérêts

Dans les 30 jours suivant l'entrée en vigueur du présent Code ou dans les trente (30) jours suivant sa nomination, l'administrateur ou l'administratrice doit compléter et remettre au président du conseil d'administration une déclaration des intérêts qu'il ou elle a à sa connaissance dans une entreprise faisant affaires ou ayant fait affaires avec le Cégep et divulguer, le cas échéant, toute situation réelle, potentielle ou apparente de conflit d'intérêts pouvant le ou la concerner. Cette déclaration doit être révisée et mise à jour annuellement par l'administrateur ou l'administratrice.

Outre cette déclaration d'intérêt, l'administrateur ou l'administratrice doit divulguer toute situation de conflit d'intérêts de la manière et dans les cas prévus au premier alinéa de l'article 12 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*.

7.5 Interdictions

Outre les interdictions pour les situations de conflit d'intérêts prévues aux articles 12 et 20 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, l'administrateur ou l'administratrice qui est en situation de conflits d'intérêt à l'égard d'une question discutée au conseil d'administration a l'obligation de se retirer de la séance du conseil pour permettre que les délibérations et le vote se tiennent hors de la présence de l'administrateur ou de l'administratrice et en toute confidentialité.

7.6 Rôle du président ou de la présidente

Le président ou la présidente du conseil d'administration est responsable du bon déroulement des réunions du conseil d'administration. Il ou elle doit trancher toute question relative au droit de voter à une réunion du conseil.

Lorsqu'une proposition est reçue par l'assemblée, le président ou la présidente doit, après avoir entendu le cas échéant, les représentations des administrateurs et des administratrices, décider quels sont les membres habilités à délibérer et à voter. Le président ou la présidente a le pouvoir d'intervenir pour qu'une personne s'abstienne de voter et pour que cette dernière se retire de la salle où siège le conseil. La décision du président ou de la présidente est finale.

8. CONSEILLER OU CONSEILLÈRE EN DÉONTOLOGIE

Le secrétaire ou la secrétaire du conseil ou toute autre personne nommée par le conseil d'administration agit comme conseiller ou conseillère en déontologie. Ce dernier ou cette dernière est chargé :

- d'informer les administrateurs et les administratrices quant au contenu et aux modalités d'application du Code;
- de conseiller les administrateurs et les administratrices en matière d'éthique et de déontologie;
- de faire enquête sur réception d'allégations d'irrégularités et de faire rapport au conseil d'administration;
- de faire publier dans le rapport annuel du Cégep le présent Code ainsi que les renseignements prévus à la Loi.

9. CONSEIL DE DISCIPLINE - APPLICATIONS

9.1 Le conseiller ou la conseillère en déontologie saisit le conseil d'administration de toute plainte ou de toute situation d'irrégularité en vertu du Code ainsi que des résultats de son enquête.

9.2 Le conseil d'administration ou le comité constitué par le conseil à cette fin siège comme conseil de discipline et décide du bien-fondé de la plainte et de la sanction appropriée, le cas échéant.

9.3 Le conseil de discipline ou le conseil d'administration notifie à l'administrateur ou à l'administratrice les manquements reprochés et l'avise qu'il ou elle peut, dans les 30 jours, fournir par écrit ses observations et, sur demande, être entendu par ceux-ci relativement aux manquements reprochés et à la sanction appropriée.

9.4 Dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'administrateur ou l'administratrice peut être relevé provisoirement de ses fonctions par le président ou la présidente du conseil d'administration ou par le vice-président ou la vice-présidente du conseil d'administration.

9.5 Le conseil de discipline ou le conseil d'administration qui conclut que l'administrateur ou l'administratrice public a contrevenu à la loi ou au Code impose la sanction disciplinaire appropriée. Les sanctions possibles sont la réprimande, la suspension ou la révocation.

10. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des administratrices du Cégep André-Laurendeau entre en vigueur le jour de son adoption le **15 décembre 1997**.

Conception et graphisme :
Tabasko Communications

La publication est accessible sur le
site Internet du Cégep André-Laurendeau :
www.claurendeau.qc.ca

La présente publication a été réalisée
par le Service des communications
avec la collaboration des services et des
départements du Cégep André-Laurendeau.

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales
du Québec 3^e trimestre 2018
ISBN : À VENIR



Cégep
André-Laurendeau